



# DOCUMENT DE TRAVAIL

## ENTREPRENEURIAT, EMPLOI, FORMATION, PLAN DE RELANCE POST-COVID POUR LES ENTREPRENEURS HORS DE FRANCE

### ENTREPRENEURIAT

Il est temps de reconnaître pleinement l'importance stratégique des entreprises détenues par des Français de l'étranger, véritable chance pour l'économie française. Que seraient les exportations françaises si les Français de l'étrangers n'étaient pas là ? La plupart de ces entreprises contribuent très fortement à la « chaîne de valeur » du commerce extérieur de notre pays et en fin de compte à la préservation de l'emploi en France. Les entreprises fondées et/ou dirigées par des Français de l'étranger constituent de vraies têtes de ponts pour l'exportation de produits « made in France ». Ils sont les ambassadeurs du savoir-faire français à travers les débouchés qu'ils assurent aux entreprises du territoire français.

La crise sanitaire a plongé un grand nombre de nos compatriotes entrepreneurs à l'étranger dans un grand désarroi économique.

Cette crise doit être une opportunité à saisir pour que les pouvoirs publics reconnaissent l'existence de ces entreprises, qui doivent être intégrées aux dispositifs du commerce extérieur de la France et aux mesures de soutien exceptionnel prévues pour les entreprises françaises victimes de la crise.

**1 Mettre en avant le rôle et le poids des entrepreneurs français dans la balance commerciale extérieure de la France.** Il faudra lancer une étude multisectorielle qui portera sur des échantillons représentatifs de :

- filiales étrangères de groupes français,
- entreprises étrangères dont le fondateur est un Français et embauchant des exécutifs français,
- entreprises étrangères sans liens avec la France mais dont l'exécutif est un Français.

Un second volet de l'étude permettra d'identifier les leviers pour accroître les exportations de la France, bref une analyse complète permettant de valoriser le rôle des Français de l'étranger pour l'économie de la France et surtout une série de bonnes pratiques permettant d'élaborer des politiques opérationnelles pour booster le poids de la France grâce à ces communautés de Français de l'étrangers.

**2 Œuvrer à la création d'un registre d'immatriculation des entreprises françaises à l'étranger (EFE) dans les ambassades,** permettant notamment de bénéficier de subventions et de prêts d'établissements financiers français au titre d'avance sur trésorerie. Les EFE sont des entreprises créées localement à l'étranger, fondées ou détenues en majorité par des citoyens de nationalité française implantés à l'étranger, sans relation capitalistique ou structurelle directe avec un établissement enregistré en France (définition donnée par le CNCCEF).

**3 Encourager les petites et moyennes entreprises françaises à faire partie de l'équipe de France à l'international,** en mobilisant les ressources françaises à l'étranger et œuvrer à la mise en place de plateformes d'entraide 'task force' articulées autour des ambassades et des consulats avec l'appui des structures locales françaises d'aide à l'entrepreneuriat (CCI, Business France, French Tech, Business France, associations de droit local...), et des conseillers des Français de l'étranger.

**4 Création d'un fonds de soutien exceptionnel aux petits entrepreneurs français à l'étranger touchés par la crise,** contribuant au rayonnement de la France et à l'insertion socio-économique des Français à l'étranger et des publics francophones. Cela permettrait d'accorder via un fond de solidarité des subventions aux entreprises touchées par la crise du Covid 19. Des initiatives existent, telles que le plan de soutien créé en Israël par des conseillers ; il faudrait l'uniformiser selon des critères précis.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à [coordination@francaisdanslemonde.fr](mailto:coordination@francaisdanslemonde.fr)



# DOCUMENT DE TRAVAIL

## ENTREPRENEURIAT, EMPLOI, FORMATION, PLAN DE RELANCE POST-COVID POUR LES ENTREPRENEURS HORS DE FRANCE

- 5 Lancement d'un projet pilote pour la **création d'une plateforme d'entraide en ligne afin d'établir une chaîne de solidarité interactive entre les entreprises détenues par des Français de l'étranger**. Clients, fournisseurs, prestataires de services, particuliers, administration, associations seront ainsi en contact. De plus, la situation sanitaire permet difficilement de prévoir des rencontres ou événements présentiels, ce qui explique la priorité d'un outil interactif.

### EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Un service d'aide à l'emploi à l'égard de nos compatriotes n'existe plus au sein des consulats, la suppression des subventions accordées aux associations et organismes qui accompagnaient les Français de l'étranger dans leurs efforts d'insertion professionnelle a pris effet en 2017. Des associations locales ont pris la relève de manière bénévole, mais aujourd'hui, la plupart des associations qui rendaient ce service aux Français de l'étranger se trouvent en difficulté financière, et ont du mal à maintenir un service d'aide à l'emploi pour nos compatriotes. Ces structures ont besoin d'être encouragées, tout comme les entrepreneurs français à l'étranger.

- 6 **Fédérer les initiatives locales d'aide à l'emploi**, émanant généralement de structures associatives d'aide à l'emploi des Français de l'étranger, en lançant le projet d'une plateforme mondiale commune à ces structures afin de valoriser les synergies entre conseils consulaires chargés de l'emploi et de la formation, conseils économiques des Ambassades, services consulaires. Cette plate-forme soutiendra l'action des associations francophones qui œuvrent en faveur de l'emploi, et micro-entrepreneurs français, en soutenant plus particulièrement le rôle des femmes.
- 7 Envisager la possibilité pour les Français de l'étranger de **suivre en distanciel, via un mode de fonctionnement totalement dématérialisé, les formations professionnelles** proposées par leur poste diplomatique. Les Français résidant à l'étranger pourront ainsi plus facilement s'inscrire à une formation professionnelle qualifiante en France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère du Travail, Pôle emploi et les régions de France ayant signé un accord et mis en œuvre un dispositif spécifique.
- 8 **Encourager la participation des conseillers des Français de l'étranger aux conseils économiques et d'influence**, lieu de coordination de tous les acteurs de l'écosystème économique français, organisé par l'Ambassade au sein des conseils consulaires dédiés.
- 9 **Valorisation de réseau de retraités français** : il existe des organismes qui regroupent des milliers de « Seniors Bénévoles ». Ce sont des anciens cadres du secteur public ou privé, chefs d'entreprise, techniciens, artisans, professions libérales qui mettent à la disposition des dirigeants qui le souhaitent, tout leur savoir-faire et leurs expériences. Ceux-ci pouvant se déplacer à l'international pour assurer la formation requise dans des entreprises françaises ou dirigées par des Français. C'est un moyen de réunir les générations entre elles, de reconnecter les Français de l'étranger et de métropole et de promouvoir le savoir-faire français à l'étranger.

Vous souhaitez contribuer à ce texte ?

Pour enrichir ou formuler de nouvelles propositions, n'hésitez pas à nous écrire à [coordination@francaisdanslemonde.fr](mailto:coordination@francaisdanslemonde.fr)